



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Marché de Travaux

AT 2021-03

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac.

Correspondant : Marianne BEEREPOOT, Responsable Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08

Courriel : mbeerepoot@bergerac.fr, adresse internet : <https://www.bergerac.fr>

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Travaux de restauration de l'Église Notre-Dame à Bergerac

- Lot 1 : Maçonnerie – Pierre de taille
- Lot 2 : Couverture
- Lot 3 : Charpente Menuiserie Ferronnerie
- Lot 4 : Paratonnerre
- Lot 5 : Vitraux
- Lot 6 : Détection incendie

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique : 60 %
- Prix des prestations : 40 %

Les lots du marché sont attribués dans les conditions suivantes :

N°	OBJET DU LOT	ENTREPRISES	VILLE	MONTANT HT
1	Maçonnerie – Pierre de taille	Compagnons de Saint Jacques (mandataire) et Accessible Echafaudages	Tresses La Réole	709 721,32 €
3	Charpente Menuiserie Ferronnerie	Entreprise Limouzin	Gradignan	225 866,29 €
4	Paratonnerre	Pro Tech Foudre	Saint Michel de Double	6 200,00 €
5	Vitraux	Atelier Bernard Fournier	Villeneuve d'Ornon	40 902,80 €
6	Détection incendie	Eiffage Énergie Système	Bergerac	68 800,00 €

Le lot 2 – Couverture est déclaré infructueux.

Durée du marché : 18 mois

Date d'attribution du marché : Le 7 avril 2021

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 3 mai 2021

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Marianne BEEREPOOT – 05 53 74 66 81